



ANALYSE du document

PRINCIPES & ENGAGEMENTS Université Lille Nord-Europe

vers un ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL ou EPE

L'objectif annoncé par le document de construction de l'université Lille Nord-Europe est nourri par l'ambition de conserver et partager les financements de l'ISite (p. 4, 6), d'obtenir de nouveaux financements et d'atteindre le nirvana d'une reconnaissance, une sorte d'oscar de l'excellence. Cela pourrait constituer une saine ambition si elle ne se réalisait qu'à force de sacrifices et qui sait lire entre les lignes, ne se fait aucune illusion sur l'avenir radieux qui nous est réservé car cela se fera aux détriments de certains ! Il nous avait déjà été promis le mieux disant pour tous si nous suivions la direction à marche forcée dans une fusion au final « mal préparée, mal ficelée... » (selon la Cour des Comptes). Chacun peut se rendre compte au quotidien que nous sommes très loin du compte (excepté peut-être pour quelques privilégiés) !

Les élus Snesup ont rappelé au cours de la séance du congrès du 6 mars 2020 leur attachement aux valeurs d'**équité**, de **justice sociale** en garantissant l'accès à l'enseignement supérieur au maximum de public, d'**indépendance du monde universitaire** vis à vis des lobbys politiques, économiques, de **bien-être au travail** et d'**épanouissement** du personnel et des usagers...

Or que peut-on lire dans le document de présentation de l'établissement expérimental ? Il est proposé dans le document de l'Université Lille Nord-Europe :

1. Une Université différenciée (p. 1, 7)

Les universitaires n'auront pas tous accès aux finances que l'état nous fait miroiter, ce miroir aux alouettes se traduira (mais c'est déjà largement le cas) par une concurrence effrénée à tous les niveaux avec son lot de bassesses. En effet, la « stratégie thématique sera combinée avec une augmentation des moyens » (p. 7, 10), « l'accès aux plateformes » se fera par appel à projets (p. 10) et il est question de « ressources spécifiques » (p. 13). Les supports d'ingénieur seront ainsi priorités sur la gestion des plateformes (p. 10). De même, il est proposé « l'adaptation des grilles de rémunération en fonction des profils recherchés et de l'attractivité » (p. 29), ce qui signifie la création de chaires d'excellence.

La concentration des moyens aux seuls laboratoires déjà reconnus aura un effet « boule de neige » alors que les découvertes ne sont pas toujours là où on les attend...

L'inquiétude est palpable parmi les personnels et les usagers quant à l'explosion du nombre de « graduateschools » et des « graduate programmes ». Le renforcement du lien master-doctorat ne concernera que quelques thématiques porteuses (p. 8, 10), liées aux hubs de l'ISITE et qui feront l'objet de « moyens spécifiques » (p. 13). Parallèlement, le fossé se creusera encore davantage entre le 1er et le 2nd cycle avec la « différenciation niveau licence et master-doctorat » (p. 11, 12), ce qui est cohérent avec la sélection en master et l'arrêt licence. Enfin, les graduateschools et les graduate programmes vont déboucher sur de nouveaux diplômes. Ainsi, sous réserve des diplômes de doctorat des GraduateSchools et Programmes Gradués seront délivrés par l'EPE et porteront la mention " préparé dans la GraduateSchool " ou " préparé dans le cadre du programme gradué " » (p. 13). Cela signifie que le doctorat devient un diplôme à deux vitesses à l'université de Lille, d'autant que l'avenir et le périmètre des écoles doctorales sont plus qu'incertains.

Le projet d'EPE crée également une dissymétrie entre les établissements membres et partenaires (p. 22) puisqu'ils conservent leurs prérogatives mais vont participer à la gouvernance. Certains ne s'y engouffrent pas et restent en dehors de l'établissement, ils viendront y piocher des avantages sans en subir les contraintes (p. 5).

2. Une Université injuste (p. 1, 7)

Les nouvelles générations n'auront plus toujours accès aux connaissances grâce aux dispositifs déjà mis en place de **Parcoursup** (les dispositifs annexes « à vous le sup » et « demain l'univ » p. 11-12), sans parler de la réforme du baccalauréat (présentée comme assurant une plus grande liberté aux élèves, sic !), de la hausse des frais d'inscription, pour l'instant mise entre parenthèses pour les étudiants étrangers, mais déjà annoncée pour « des formations spécifiques, fixés par les établissements membres », même si « dans le respect des dispositions légales » (p. 23). Certains établissements membres pratiquent, en effet, déjà des frais supérieurs aux frais universitaires et offrent des dispositifs d'exonération et d'aides sociales bien moins avantageux malgré des ressources propres bien plus importantes.

La déclinaison en différents types de cursus est un choix qui ne garantit plus l'égalité (p. 12). Pour nous, tous les cursus doivent être ouverts et exigeants ! La déclinaison entre licence d'excellence et licence pour la "masse" de nos étudiants ne constitue pas une solution !

Au contraire, la notion de compétences vient brouiller le message (p. 15).

Pourquoi porte-t-on une attention particulière aux jeunes issus de milieux populaires (p. 11) ? Les concernant, ce n'est pas un problème d'orientation ou de niveau, c'est un problème financier qui les incite à choisir des cursus courts, afin d'intégrer plus rapidement le monde du travail et de ne plus être une charge pour leur famille. Le document reste pourtant flou sur les dispositifs que l'EPE mettrait en place pour lutter contre la précarité étudiante.

De même, comment assurer l'attractivité des formations en langue anglaise (p. 15) alors qu'il y a déjà une diminution générale de l'enseignement de cette langue dans notre université ? Enfin, à deux jours de la journée internationale des droits des femmes, l'égalité femmes/hommes n'est pas mentionnée dans le document.

3. une université dépendante des entreprises et qui devient une entreprise

La **marchandisation** de la recherche devrait nous interpellier alors que nombre de scandales, liés à des conflits d'intérêt entre organismes payeurs et organismes chercheurs, ont déjà eu des échos dans les médias. L'indépendance ne sera plus assurée mais l'innovation se fera au « profit des acteurs socio-économiques » (p. 6) ; l'accès des plate-forme sera « rentabilisé par les industriels » (p. 10) ; les représentants du « monde socio-éco sont associés à la gouvernance des graduates-schools » et vont même la définir (p. 13). Nous allons devenir **une marque** (p. 19, 25) ! L'université se conçoit comme une entreprise et va pratiquer « l'influence auprès des institutions européennes » (p. 16).

4. un nouveau modèle de gouvernance

La **subsidiarité** (p. 20) est présentée comme une solution aux problèmes d'organisation. Elle introduit surtout la délégation de **responsabilités** accrues à un niveau inférieur qui aura du mal à faire face sans moyen supplémentaire. Il est question d'autonomie (p. 20) qui rappelle furieusement l'autonomie des universités qui n'assure plus l'homogénéisation d'accès à la recherche et à l'enseignement supérieur sur le territoire national.

La collégialité, malgré le terme Directoire choisi pour désigner un niveau décisionnel (p. 20), et la représentativité ne seront plus assurées puisque le Conseil d'Administration ne comptera plus que 50% d'élus (p. 26). Le Sénat, consultatif, se compose « d'une part d'élus directs » sans données précises (p. 27), les autres membres étant désignés. Le sénat sera composé de commissions (vie universitaire, recherche, formation, relations internationales) sans intégrer la dimension des personnels. Le niveau faculté ou département va gérer les formations (p. 24).

5. une université employeur contre les personnels

L'EPE devient l'employeur et non plus l'état (p. 29), ce qui fait craindre une perte du statut de fonctionnaire (p. 22).

Le **recrutement des précaires** est proposé sans complexe (p. 16), sous l'appellation d'une « politique de ressources humaines agile et modulable ». C'est le retour du personnel kleenex, d'autant que l'innovation en terme d'enseignement passera par « l'enseignement virtuel ou hybride » (p. 15), nul doute que cette solution comprimera le recrutement. Enfin, les personnels passeront d'une « logique temporel » (temps de travail) à une logique de résultats (p. 17), tels des cadres au forfait jour.

6. une Université « accueillante », mais sans proposition concrète

Il est proposé une « augmentation de l'enveloppe budgétaire dédiée aux affaires sociales » mais aucun chiffre n'est donné.

La gratuité des activités sportives et culturelles à destination des usagers est mise en avant, mais cela n'est plus vrai depuis la mise en place de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) que payent les étudiants non boursiers. De même, aucune proposition n'est faite en matière d'accueil des personnes en situation de handicap.

7. une vision réductrice des relations internationales

En dehors de « l'euro-région », on nous propose encore des partenariats avec le Brésil et la Chine, reflétant une vision réductrice du monde. La concentration des partenariats universitaires s'expose aux mêmes accidents de parcours que ceux de l'économie (gouvernements dictatoriaux, virus...). Les écosystèmes variés garantissent la pérennité... « ne choisir que les universités dans le top 200 des classements internationaux » (p.16) procède d'une vision réductrice (on ne prête qu'aux riches).

En conclusion, nos ambitions ne sont pas les mêmes ! Notre expérience de la fusion précédente des Universités Lille 1, 2 et 3, ne nous incite pas à faire confiance à cette nouvelle structuration, d'autant qu'il est proposé une logique de résultat (p. 17). L'utilisation d'un vocabulaire parfois clairement managérial parfois trompeur (agile p. 6, 8 ; innovation, p. 7, 9, 13, 15 ; stratégie, p. 8, 10, 13, 16, 20-22, 24 ; excellence p. 8, 13, 17, 29 ; visibilité p. 9, 16, 17, 19 ; petit clin d'œil à la dynamique synergique, p. 20, 21) et toutes les combinaisons possibles ne garantissent pas les moyens pour parvenir à ces objectifs.

Pour nous priment : **équité, justice sociale, indépendance, représentativité, bien être** ! Une contre proposition serait de choisir la **coopération** (versus concurrence), qui pourrait être un objectif de développement durable équilibré, d'accueillir et de former tous les étudiants (et pas seulement les plus brillants).

La fierté d'appartenance à l'université (p. 18) viendra quand nous serons fiers d'accueillir les étudiants ou les collègues étrangers dans des locaux sains, quand nous ne courrons plus après du matériel, quand il ne faudra plus pleurer pour obtenir une salle adaptée, ou des moyens pour faire de la recherche digne de ce nom...

Tout le monde connaît la fin des fables « le mariage de la carpe et du lapin » et « la grenouille qui voulait devenir aussi grosse qu'un bœuf » ?